

Conseil des commissaires

Session du 11 décembre 2007

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 11 décembre 2007, à 19 h 30, sous la présidence de M^{me} Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Ouverture de la session et constatation des présences

sont présents, présentes, outre la présidente, M^{me} Liz S.-Gagné :

Les commissaires :

M ^{mes}	Sylvie Belzile	MM.	Yvon-Robert Côté
	Hélène De Champlain		Omer Deschesnes
	Sonia Desgagné		Henri Girard
	Diane Durand		Michel Girard
	France Gagné		Guy Langlois
	Ruth Gagnon		Jean-Claude Martel
	Diane Gauthier		Antonin Simard
	Lily Girard		Jimmy Tremblay
	Diane Perron		Bernard Villeneuve
	Jany Saindon		
	Diane Tremblay		

Commissaires parents :

M ^{me}	Chantale Imbeault	M.	Jean-Marc Girard
-----------------	-------------------	----	------------------

Sont également présents-tes :

M ^{me}	Marie-Andrée Dufour, secrétaire générale
	Christine Tremblay, directrice générale adjointe
M.	Yvon Pelletier, directeur général

CC-2007-511

Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Bernard Villeneuve et résolu :

D'ACCEPTER l'ordre du jour avec l'ajout du sujet suivant :

8.1 – Acceptation du plan d'action en anglais langue seconde.

ADOPTÉE

CC-2007-512

Acceptation du procès-verbal de la session ordinaire du 27 novembre 2007

Il est proposé par M^{me} Sylvie Belzile et résolu :

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires du 27 novembre, tel qu'il a été déposé.

En suivi au point CC-2007-506, la directrice des services éducatifs jeunes donne des précisions sur les difficultés d'organiser le transport scolaire sur la rue Claveau, à St-Félix-d'Otis. En effet, le véhicule est dans l'impossibilité de faire marche arrière dans cette rue et la zone où les élèves prennent l'autobus n'est pas identifiée dangereuse.

ADOPTÉE

CC-2007-513
Parole au public

M. Marc-André Gagné, président du conseil d'établissement de l'école Ste-Claire, fait part de ses inquiétudes face aux rumeurs à l'effet qu'il n'y aurait plus d'anglais intensif à l'école Ste-Claire l'an prochain. Il demande aux membres du Conseil des commissaires leur intention au regard de ce programme pour l'an prochain.

La Présidente, Madame Gagné, explique le mandat qui a été donné à la direction des services éducatifs jeunes de proposer un plan d'action qui vise l'amélioration de la compétence de tous les élèves en anglais langue seconde et de soutenir l'actualisation du plan d'action qui sera retenu au terme de la démarche. Le document de travail a été présenté aux membres du Conseil des commissaires et tous les membres des conseils d'établissement seront consultés sur les propositions du comité et le Conseil prendra acte des recommandations des différents milieux.

CC-2007-514
Acceptation du rapport financier

CONSIDÉRANT le dépôt et les explications fournies par le directeur général, le directeur du Service des ressources financières et les vérificateurs externes concernant le rapport financier pour l'année financière terminée le 30 juin 2007;

Il est proposé par M^{me} Diane Perron et résolu :

D'ACCEPTER le dépôt du rapport financier de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour l'année financière terminée le 30 juin 2007.

ADOPTÉE

CC-2007-515
Tarification des services aux entreprises

ATTENDU la recommandation favorable des membres du Comité des services éducatifs adultes;

ATTENDU la nécessité d'harmoniser les tarifs des Services aux entreprises sur le territoire du Saguenay – Lac-Saint-Jean;

ATTENDU la nécessité de mettre à jour annuellement la tarification du Service aux entreprises;

Il est proposé par M. Omer Deschesnes et résolu :

D'ADOPTER la tarification suivante en regard du Service aux entreprises, pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008 :

1. Service d'élaboration et de diffusion de formation	80\$ l'heure ou selon le coût du professionnel
2. Service de recherche et de développement	80\$ l'heure
3. Service d'encadrement	80\$ l'heure
4. Service technique	47,50\$ l'heure
5. Aide conseil ou spécialiste	80\$ l'heure
6. Soutien et secrétariat	35\$ l'heure
7. Matériel didactique	Selon la dépense
8. Matière première	Selon la dépense
9. Location de locaux	15\$ l'heure
10. Location - laboratoire	50\$ l'heure
11. Location - atelier industriel (par poste de travail)	Coût établi par poste - minimum 20\$ par jour par poste
12. Frais d'utilisation des	10\$ l'heure/ du 10 000\$

outillages et équipements	d'équipements
13. Taux horaire de déplacement	22\$ l'heure
14. Frais de déplacement, frais de séjour	Selon la politique en vigueur à la Commission scolaire
15. Taux pour les mandats internes commission scolaire	65\$ l'heure (excluant le matériel didactique)

Pour fins de soumission, cette tarification peut être présentée par coût/individu, par coût/projet ou coût/journée. La taxe sur les produits et services (T.P.S.) et la taxe de vente du Québec (T.V.Q.) devront être chargées en plus, si applicables.

ADOPTÉE

CC-2007-516
Contrat de berline

Il est proposé par M^{me} Sonia Desgagné et résolu :

QUE soit acceptée la recommandation du Comité des services éducatifs jeunes à l'effet de rémunérer, pour l'année scolaire 2007-2008, les transporteurs écoliers de type « berline » au tarif suivant : 16,58 \$ par jour plus 1,04 \$ du kilomètre effectué quotidiennement, soit une augmentation de 2,01 % (IPC) et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer les contrats des transporteurs suivants:

N ^o de contrat	Transporteur	Kilométrage quotidien (sujet à changement)
510	André Tremblay	150,5
512	Jocelyn Thibeault	170,0
522	Aut. Tremblay & Tremblay	98,5
523	Taxi Mini-Max	200,0
524	Germain Lepage	118,0
525	Taxi Mini-Max	82,5
526	Taxi 2151	36,0

ADOPTÉE

CC-2007-517
Contrat de berline
adaptée

Il est proposé par M^{me} France Gagné et résolu :

QUE soit acceptée la recommandation du Comité des services éducatifs jeunes à l'effet de rémunérer, pour l'année scolaire 2007-2008, le transporteur écolier de type « berline adaptée » au tarif suivant : 30,09 \$ par jour plus 1,00 \$ du kilomètre effectué quotidiennement, soit une augmentation de 2,01 % (IPC).

N ^o de contrat	Véhicule	Transporteur Km quotidien (sujet à changement) (160 km minimum)
513	513 Violette Émond	82,0
513	514 Violette Émond	128,5
513	517 Violette Émond	133,0

Pour la deuxième et troisième année du contrat - (2008/2009 - 2009/2010), au Canada les coûts seront indexés du taux de variation des prix à la consommation survenue entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année scolaire précédente et indiquée dans la publication de Statistique Canada, Prix à la consommation et indices des prix, catalogue no. 62-001 (IPC).

D'AUTORISER le directeur général et la présidente à signer ledit contrat.

CC-2007-518
*Acceptation du plan
d'action en anglais
langue seconde*

ATTENDU le mandat du Conseil interordres confié aux partenaires régionaux de l'éducation visant à augmenter la compétence des élèves et des étudiants en anglais langue seconde;

ATTENDU le rapport du comité interordres « Anglais langue seconde » déposé en juin 2005;

ATTENDU les travaux menés par le comité perspectives primaire et par le comité « Anglais langue seconde » au cours des années 2005-2006, 2006-2007 et de l'automne 2007;

ATTENDU les consultations menées auprès du comité de coordination des écoles primaires et du comité de coordination des écoles secondaires;

ATTENDU la recommandation du comité des Services éducatifs jeunes;

**Il est proposé par M. Antonin Simard
et résolu :**

DE MANDATER la direction des Services éducatifs jeunes afin de procéder aux différentes consultations pour la mise en place du plan d'action d'amélioration des compétences de nos élèves en anglais langue seconde, tel que présenté lors de la séance d'information du 11 décembre 2007.

ADOPTÉE

CC-2007-519
*Règles d'attribution
des fonds de support
aux établissements*

ATTENDU le programme « Fonds de support aux établissements » et les règles d'attribution afférentes mises de l'avant le 27 juin 2006 par le Conseil des commissaires;

ATTENDU la reconduction de ce programme en 2007-2008 et son inclusion dans les prévisions budgétaires de la Commission scolaire en 2007-2008;

ATTENDU la nécessité de déterminer des règles d'attribution afin d'appliquer ledit programme;

ATTENDU la révision des règles d'attribution effectuées par le Comité de service des ressources financières en date du 4 décembre 2007;

ATTENDU la recommandation unanime du Comité de service des ressources financières;

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

D'APPROUVER le nouveau document de règles d'attribution 2007-2008 reliées au programme « Fonds de support aux établissements » daté du 5 décembre 2007.

ADOPTÉE

CC-2007-520
*Fonds de support aux
établissements / École
Ste-Thérèse*

ATTENDU le programme intitulé « Fonds de support aux établissements »;

ATTENDU le projet présenté par M^{me} Liz S. Gagné au montant de :
1 430 \$ pour le support financier du projet de Théâtre à l'école Ste-Thérèse;

ATTENDU la recommandation positive du Comité de Service des
ressources financières;

**Il est proposé par M^{me} Sylvie Belzile
et résolu :**

D'ENTÉRINER la recommandation du Comité de Service des
ressources financières et d'autoriser le versement dudit montant.

ADOPTÉE

CC-2007-521
*Fonds de support aux
établissements / École
Ste-Thérèse*

ATTENDU le programme intitulé «Fonds de support aux
établissements »;

ATTENDU le projet présenté par M^{me} Liz S. Gagné au montant de
500 \$ pour le support financier du projet Fête de Noël à l'école Ste-Thérèse;

ATTENDU la recommandation positive du Comité de Service des
ressources financières;

**Il est proposé par M^{me} Sylvie Belzile
et résolu :**

D'ENTÉRINER la recommandation du Comité de service des
ressources financières et d'autoriser le versement dudit montant.

ADOPTÉE

CC-2007-522
*Nomination des
vérificateurs externes*

ATTENDU l'article 284 de la Loi de l'Instruction publique
demandant à la Commission scolaire de désigner ses vérificateurs
externes;

ATTENDU l'expertise, l'expérience particulièrement dans les
commissions scolaires et la grande qualité des services rendus par la firme
Samson, Bélair/Deloitte & Touche de Saguenay (Chicoutimi);

ATTENDU la complémentarité reconnue et très utile du travail à
effectuer par le Service des ressources financières et cette firme dans
l'établissement du Rapport financier annuel;

ATTENDU les appels d'offres antérieurs qui ont reconduit cette
firme jusqu'à la dernière année 2006-2007;

ATTENDU la recommandation unanime du Comité de service des
ressources financières en date du 4 décembre 2007;

**Il est proposé par M^{me} Hélène De Champlain
et résolu :**

DE RETENIR la firme Samson, Bélair/Deloitte & Touche de
Saguenay (Chicoutimi) à titre de vérificateurs externes pour les années
2007-2008 et 2008-2009 et ceci, dans le respect du mandat prescrit
annuellement pour les services de vérification externe dans les
commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE

CC-2007-523

ATTENDU l'examen du processus de suivi budgétaire global des

opérations de la Commission scolaire effectué par la direction du Service des ressources financières et le Comité de service des ressources financières;

ATTENDU que ce suivi global repose d'abord sur un suivi mensuel de l'évolution des opérations budgétaires effectuées par les responsables d'unité administrative et la direction du Service des ressources financières qui joue un rôle de support et de veille budgétaire;

ATTENDU que la direction du Service des ressources financières produit depuis plusieurs années deux contrôles budgétaires en cours d'année financière soit les 31 décembre et 31 mars;

ATTENDU que le contrôle budgétaire du 31 décembre est effectué seulement après quatre mois scolaires sur dix et que son utilité après expérience vécue au cours des dernières années est remise en question;

ATTENDU que le contrôle budgétaire du 31 mars est disponible et communiqué au Conseil des commissaires vers le 10 mai de chacune des années, soit à environ six semaines de la fin de l'année financière, ce qui limite les interventions financières considérablement compte tenu du délai disponible avant la fin de l'année financière;

ATTENDU que de l'avis de la direction du Service des ressources financières, lequel avis est confirmé par nos vérificateurs externes, le contrôle interne s'appuyant sur un ensemble de politiques et procédures à caractère financier est très adéquat et que ce contrôle est appliqué avec rigueur dans la Commission scolaire;

ATTENDU la recommandation unanime du Comité de service des ressources financières en date du 4 décembre 2007;

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

D'ÉTABLIR un seul contrôle budgétaire annuel et ceci en date du 31 janvier de l'année soit après cinq mois scolaires sur dix donc après 50 % de l'année scolaire, ce qui renforce la validité du contrôle budgétaire tout en permettant à la Commission scolaire d'agir avec suffisamment de temps puisque ce contrôle budgétaire devrait être présenté au Conseil des commissaires durant la première quinzaine d'avril de l'année financière.

ADOPTÉE

CC-2007-524
*Autorisation de
voyage hors Canada /
Charles-Gravel*

ATTENDU l'acceptation du projet de voyage par le Conseil d'établissement de l'école secondaire Charles-Gravel;

ATTENDU les mesures prises pour encadrer la participation des élèves concernés;

ATTENDU les autorisations données par les parents des élèves concernés;

ATTENDU l'ensemble des mesures de sécurité prises par la direction et le personnel concerné de l'école;

**Il est proposé par M. Jean-Claude Martel
et résolu :**

D'AUTORISER la participation d'un groupe de 48 élèves et de 4 accompagnateurs de l'école secondaire Charles-Gravel à un voyage à caractère culturel, complémentaire aux cours d'histoire, de géographie,

d'économie et d'anglais ayant comme destination New-York et d'une durée de séjour du 15 au 18 mai 2008.

ADOPTÉE

CC-2007-525
*Autorisation de
voyage hors Canada /
Charles-Gravel*

ATTENDU l'acceptation du projet de voyage par le Conseil d'établissement de l'école secondaire Charles-Gravel;

ATTENDU les mesures prises pour encadrer la participation des élèves concernés;

ATTENDU les autorisations données par les parents des élèves concernés;

ATTENDU l'ensemble des mesures de sécurité prises par la direction et le personnel concerné de l'école;

**Il est proposé par M^{me} Lily Girard
et résolu :**

D'AUTORISER la participation d'un groupe de 24 élèves et de 4 accompagnateurs de l'école secondaire Charles-Gravel à un stage musical ayant comme destination Cuba et d'une durée de séjour du 23 au 30 janvier 2008.

ADOPTÉE

CC-2007-526
*Autorisation de
voyage hors Canada /
Centre Laure-Conan*

ATTENDU l'acceptation du projet de voyage par le Conseil d'établissement du centre de formation générale adulte Laure-Conan;

ATTENDU les mesures prises pour encadrer la participation des élèves concernés;

ATTENDU les autorisations données par les parents des élèves concernés;

ATTENDU l'ensemble des mesures de sécurité prises par la direction et le personnel concerné de l'école;

**Il est proposé par M^{me} Sonia Desgagné
et résolu :**

D'AUTORISER la participation d'un groupe de 15 élèves et de 3 accompagnateurs du centre de formation générale adulte Laure-Conan à un voyage qui développera des compétences et de l'expérience, ayant comme destination le Costa Rica et d'une durée de séjour du 28 mars au 13 avril 2008.

ADOPTÉE

CC-2007-527
*Réfection du
laboratoire de l'école
Fréchette*

ATTENDU les montants alloués par le MELS pour la mise à niveau des locaux spécialisés au 2^e cycle du secondaire;

**Il est proposé par M. Bernard Villeneuve
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat de réfection du laboratoire de l'école primaire et secondaire Fréchette au plus bas soumissionnaire conforme soit, Mauco inc. pour un montant de 96 751,53 \$ toutes taxes incluses.

ADOPTÉE

CC-2007-528
*Renouvellement de
l'entente
antiparasitaire de nos
immeubles*

ATTENDU la lettre reçue le 22 octobre dernier stipulant que la compagnie Bio-Pro Extermination inc. souhaite poursuivre l'entente antiparasitaire de nos établissements pour une période de 2 ans, et ce, aux mêmes conditions que l'an dernier;

ATTENDU la recommandation du Comité de service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M. Omer Deschesnes
et résolu :**

DE RECONDUIRE l'entente du contrat de contrôle antiparasitaire pour les établissements de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à Bio-Pro Extermination inc. pour un montant de 7 890,72 \$ incluant les taxes, et ce, pour la période du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008.

ADOPTÉE

CC-2007-529
*Désignation des
membres pour le
comité de sélection des
projets de plus de
250 000 \$*

ATTENDU l'article 14 du chapitre III de la Loi sur l'Instruction publique stipulant que le comité de sélection pour les projets estimés à plus de 250 000,00 \$ est composé de trois membres, dont le directeur du Service des ressources matérielles et d'une personne désignée par la Commission scolaire pour agir comme secrétaire;

ATTENDU la recommandation du Comité de service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M. Yvon-Robert Côté
et résolu :**

DE DÉSIGNER M. Richard Blackburn pour agir à titre de secrétaire ainsi que M^{me} Diane Durand et M. Guy Langlois comme membres dans ledit comité de sélection et que M. Michel Girard agisse comme substitut.

ADOPTÉE

CC-2007-530
*Engagement de
personnel de soutien*

ATTENDU le plan d'effectifs 2007-2008 du personnel de soutien services directs aux élèves en adaptation scolaire accepté au conseil des commissaires du 3 juillet 2007;

ATTENDU les dispositions de la convention collective concernant les mouvements et l'engagement du personnel et la gestion de la liste de priorité;

ATTENDU le résultat de la séance d'affectation du personnel de soutien services directs aux élèves en adaptation scolaire tenue le 14 août 2007;

ATTENDU le résultat de l'affichage aux concours n^{os} 10-2007-102, 10-2007-103, 10-2007-104, 10-2007-105, 10-2007-106;

ATTENDU que les personnes visées par le présent engagement occupent les fonctions concernées de façon temporaire et que chacune d'elles fut l'objet d'une évaluation positive de leur supérieur immédiat;

ATTENDU le résultat du processus de sélection tenu le 26 novembre 2007;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M^{me} Diane Tremblay
et résolu :**

DE PROCÉDER à l'engagement des personnes suivantes à titre de salariées régulières à temps partiel, postes cycliques, comme techniciennes en éducation spécialisée et préposée aux élèves handicapés et ce, à compter du 12 décembre 2007 :

- M^{me} Kristine Bluteau à l'école Fréchette, (TES) 5 h/sem.;
- M^{me} Kristine Bluteau à l'école Fréchette, (PEH) 5 h/sem.;
- M^{me} Caroline Maltais à l'école St-Antoine, 5 h/sem.;
- M^{me} Caroline Maltais à l'école St-Cœur-de-Marie, 5 h/sem.;
- M^{me} Nancy Lachance à l'école Du Vallon (PEH), 5 h/sem.

ADOPTÉE

CC-2007-531
*Engagement de
personnel de soutien*

ATTENDU le plan d'effectifs 2007-2008 du personnel de soutien services directs aux élèves en service de garde accepté au conseil des commissaires du 12 juin 2007;

ATTENDU les dispositions de la convention collective concernant les mouvements et l'engagement du personnel et la gestion de la liste de priorité;

ATTENDU le résultat de la séance d'affectation du personnel de soutien services directs aux élèves en adaptation scolaire tenue le 14 août 2007;

ATTENDU le résultat de l'affichage aux concours nos 10-2007-98, 10-2007-99, 10-2007-100, 10-2007-101;

ATTENDU que les personnes visées par le présent engagement occupent les fonctions concernées de façon temporaire et que chacune d'elles fut l'objet d'une évaluation positive de leur supérieur immédiat;

ATTENDU le résultat du processus de sélection tenu le 26 novembre 2007;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M. Henri Girard
et résolu :**

DE PROCÉDER à l'engagement des personnes suivantes à titre de salariées régulières à temps partiel postes cycliques, comme éducatrices en service de garde et ce, à compter du 12 décembre 2007 :

- M^{me} Tanya Gensytska à l'école André-Gagnon, 8,20 h/sem.;
- M^{me} Virginie Harvey à l'école André-Gagnon, 8,20 h/sem.;
- M^{me} Geneviève Lapointe à l'école La Carrière, 10 h/sem.;
- M^{me} Lucie Imbeault à l'école ST-Cœur-de-Marie, 11,5 h/sem.

ADOPTÉE

CC-2007-532
*Engagement de
personnel enseignant*

ATTENDU la démission de M. Gaétan Roy au poste d'enseignant régulier à temps plein en carrosserie en date du 11 octobre 2007;

ATTENDU l'application des règles de la convention collective des enseignantes et des enseignants, notamment en matière de gestion de la liste de rappel;

ATTENDU l'entente existante entre le Syndicat de l'enseignement du Saguenay et la Commission scolaire;

ATTENDU l'application des règles relatives à la sécurité d'emploi, au transfert de droits et au bureau de placement du ministère de l'Éducation;

ATTENDU la libération de ces postes par le bureau de placement du ministère de l'Éducation;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon
et résolu :**

QUE la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay procède à l'engagement régulier à temps plein en carrosserie de M. Michel Cinq-Mars, et ce, rétroactivement à compter du 11 octobre 2007.

ADOPTÉE

CC-2007-533
*Engagement de
personnel enseignant*

ATTENDU la fin d'emploi de M^{me} Janick Dumas, pour bris de contrat, et ce, en date du 23 août 2007 au champ 3 (primaire);

ATTENDU l'application des règles de la convention collective des enseignantes et des enseignants, notamment en matière de gestion de la liste de priorité;

ATTENDU l'application des règles relatives à la sécurité d'emploi, au transfert de droits et au bureau de placement du ministère de l'Éducation;

ATTENDU la libération de ces postes par le bureau de placement du ministère de l'Éducation;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M^{me} Diane Perron
et résolu :**

QUE la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay procède à l'engagement régulier à temps plein au champ 3 de M^{me} Stéphanie Brassard, et ce rétroactivement, à compter du 23 août 2007.

ADOPTÉE

CC-2007-534
*Ratification de
l'entente nationale /
Personnel enseignant*

ATTENDU les dispositions nationales entrées en vigueur le 16 décembre 2005, liant le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones et les syndicats des enseignantes et enseignants (FSE-CSQ);

ATTENDU l'amendement apporté par les parties nationales à la lettre d'entente numéro 1 de ces dispositions, notamment en ce qui concerne le traitement des enseignantes et des enseignants détenant un doctorat, et ce, au 20 septembre 2007;

ATTENDU la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic (L. R. Q., c. R-8.2);

ATTENDU la recommandation favorable du Comité de service des ressources humaines.

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

DE MANDATER M. Yvon Pelletier, directeur général, M^{me} Liz S. Gagné, présidente et M. Pierre Imbeault, directeur du service des ressources humaines pour ratifier localement cet amendement pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

ADOPTÉE

CC-2007-535
*Ratification de
l'entente nationale /
Personnel de soutien*

ATTENDU les dispositions nationales entrées en vigueur le 16 décembre 2005, liant le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones et la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ);

ATTENDU l'amendement apporté par les parties nationales en date du 13 novembre 2007 et qui concerne les clauses suivantes :

- 1-2.34, définition du salarié temporaire;
- 2-1.01, champs d'application;
- 5-3.03, définition d'invalidité;
- 5-4.46, avis de retour d'un congé sans traitement;
- 6-1.15, liste des arbitres de grief de classification;
- 6-3.03, taux et échelles de traitement;
- 6-9.01, définition d'enfant à charge;
- 7-1.29, réduction d'heures en service de garde;
- 7-3.22 B) et C), comblement de poste vacant;
- 7-3.23, choix du salarié dont le poste est aboli;
- 7-3.26 2^e alinéa, poste avec nombre d'heures moindres;
- 9-2.02, liste des arbitres de grief d'interprétation;
- 10-1.04, champs d'application au chapitre 10 en éducation des adultes;
- 10-2.03, champs d'application au chapitre 10, cafétéria et surveillants de moins de 15 heures;
- Annexe 25, encadré sur 11 – 1.00, dépôt à une caisse d'économie.

ATTENDU la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic (L. R. Q., c. R-8.2);

ATTENDU la recommandation favorable du Comité de service des ressources humaines.

**Il est proposé par M^{me} Hélène De Champlain
et résolu :**

DE MANDATER M. Yvon Pelletier, directeur général, M^{me} Liz S. Gagné, présidente et M. Pierre Imbeault, directeur du service des ressources humaines pour ratifier localement cet amendement pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

ADOPTÉE

CC-2007-536
*Amendement à la
politique de
communication*

ATTENDU l'actuelle politique des communications adoptée par résolution CC-2001-262 le 26 juin 2001;

ATTENDU les modifications apportées à la structure de la Commission scolaire;

ATTENDU l'engagement d'une agente d'information le 13 décembre 2005 (CC-2005-410);

ATTENDU les changements apportés à l'article 155 de la Loi sur l'Instruction publique;

**Il est proposé par M. Antonin Simard
et résolu :**

D'ACCEPTER l'amendement à la politique des communications tel que proposé par la direction générale.

ADOPTÉE

CC-2007-537

*Rapport de la
présidente*

Madame la Présidente résume certaines représentations ou interventions qu'elle a faites au cours des derniers jours.

- ✚ **Le 26 novembre 2007 :**
 - Rencontre avec le directeur général, sur différents dossiers.
- ✚ **Le 27 novembre 2007 :**
 - Participation à une rencontre avec le CFIE, au centre Durocher;
 - Visite lors de l'inauguration de la Boutique Fripoly à la polyvalente de La Baie.
- ✚ **Le 30 novembre 2007 :**
 - Allocution à l'ouverture du Forum régional VISION 2025 sur l'enjeu de l'aluminium au Saguenay – Lac-Saint-Jean, à l'Université du Québec à Chicoutimi.
- ✚ **Le 4 décembre 2007 :**
 - Rencontre du Conseil régional des partenaires du marché du travail, à Chicoutimi.
- ✚ **Le 5 décembre 2007 :**
 - Participation à la rencontre de la Conférence régionale des Élus, à la MRC du Lac-St-Jean Est.
- ✚ **Le 6 décembre 2007 :**
 - Accueil des jubilaires et participation à la Fête de la Reconnaissance des employés de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

CC-2007-538

*Rapport du directeur
général*

Le directeur général présente un bref résumé d'interventions ou représentations faites au cours des derniers jours :

- **Le 26 novembre 2007 :**
 - ✓ Participation à une rencontre avec la secrétaire générale et MM. Robert Crevier et Guy Wells de la Société d'Archives de la Sagamie.
- **Le 27 novembre 2007 :**
 - ✓ Visite lors de l'inauguration de la Boutique Fripoly à la polyvalente de La Baie.
- **Le 29 novembre 2007 :**
 - ✓ Participation au « 5 À 7 » de la Fondation de Charles-Gravel;
 - ✓ Visite du groupe Intégration sociale Laure-Conan lors de leur soirée d'activités culturelles.
- **Le 30 novembre 2007 :**
 - ✓ Participation au Forum régional VISION 2025 sur l'enjeu de l'aluminium au Saguenay – Lac Saint-Jean, à l'Université du Québec à Chicoutimi.

■ **Le 4 décembre 2007 :**

- ✓ Rencontre de M. Jacques Savard et de M^{me} Louise Couture concernant la Maisonnée D'Évelyne.

CC-2007-539
*Comptes-rendus des
comités de services et
du comité de parents*

Les membres du Conseil ont l'occasion d'obtenir des informations supplémentaires quant aux divers sujets traités lors de la réunion du Comité de service des ressources humaines du 11 septembre, du Comité des services éducatifs jeunes du 4 septembre et du Comité de service des ressources matérielles du 18 septembre.

La Présidente tient à préciser que les locations dans les écoles des petites municipalités seront reconsidérées, un amendement à la politique sera présenté.

CC-2007-540
*Comité de parent /
Définition du logo*

Les commissaires reçoivent la définition du nouveau symbole graphique du Comité de parents ainsi que la nouvelle épinglette.

CC-2007-541
*Bulletin de
communication
électronique interne
Le Voici!*

La directrice générale adjointe, M^{me} Christine Tremblay, présente la nouvelle facture du bulletin de communication électronique interne Le Voici! Ce bulletin est envoyé à tout le personnel de la Commission.

CC-2007-542
*Dépliant / École
éloignée en réseau*

Le dépliant « *L'École éloignée en réseau (ÉÉR) – un partenariat école-communauté* » est transmis à chaque membre pour son information; on rappelle que ce projet a pour objectif d'assurer la survie des petites écoles et de participer au développement économique des milieux ruraux en intégrant des technologies d'information et de communication. À la suite de la proposition de M^{me} Belzile, les représentants des municipalités concernées recevront copie de ce dépliant.

CC-2007-543
*Normes et modalités
d'évaluation*

Un document de travail est déposé sur le « *Renouvellement de l'encadrement local en évaluation des apprentissages* », M^{me} Tremblay explique le mandat du comité qui est de déterminer des pistes que les écoles et la Commission scolaire pourraient suivre pour définir l'encadrement local, diffuser ces pistes auprès des groupes concernés et soutenir l'élaboration de l'encadrement local qui doit être mis en place.

CC-2007-544
Première communion

À la question de M^{me} Gauthier à savoir comment les parents sont informés de la tenue de la première communion, la Présidente précise que c'est aux représentants de la paroisse à diffuser cette information.

CC-2007-545
Félicitations

M. Jean-Claude Martel propose que des félicitations soient adressées aux organisateurs de la Fête de la Reconnaissance pour la qualité exceptionnelle de cet événement et son déroulement. **FÉLICITATIONS!**

CC-2007-546
*Lettre de Noël aux
parents*

M^{me} Jany Saindon demande s'il est possible d'envoyer une lettre aux parents de chacune des circonscriptions qui serait signée par chaque commissaire à l'occasion du temps des Fêtes. La Présidente rappelle que les vœux de la part des membres du Conseil seront transmis bientôt par la voie du journal *Le Réveil* et propose de revenir, l'an prochain, avec l'idée d'une lettre adressée aux parents.

CC-2007-547
Message de la FCSQ

Les Messages de la Fédération des commissions scolaires du Québec des lundis 26 novembre et 3 décembre sont remis aux commissaires.

CC-2007-548
*Lettre de félicitation
de la ministre
Courchesne aux
commissaires*

Les commissaires ont pris connaissance de la lettre de félicitations de la ministre de l'Éducation pour leurs élections à titre de commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

CC-2007-549
Clôture de la séance

**Il est proposé par M. Bernard Villeneuve
et résolu :**

QUE la présente session soit close à 21 h 30.

ADOPTÉE

La présidente

La secrétaire générale